



Motion de soutien aux bourses du travail

lundi 22 mars 2021, par [Lucas](#)



Les Bourses du travail sont constitutives du syndicalisme français et sont le résultat de hautes luttes. Au début du XXème la CGT et ses fédérations se structurent, parallèlement les Bourses du travail se développent. Ces lieux deviennent vite des outils déterminant pour s’organiser collectivement, débattre, faire vivre la fraternité, la lutte des classes. Elles marquent profondément la nature du syndicalisme et, particulièrement, de la CGT. La Bourse du travail sera le lieu où se construira un modèle complet et autonome de syndicalisme duquel émergera un autre projet de société en rupture avec le capitalisme. Ce sera le centre de réflexions et d’actions qui donnera toute sa force aux luttes et la construction du rapport de force qui visera dans son projet révolutionnaire l’appropriation des moyens de production par les travailleur.euses . Cela participera à la construction d’une vision plus large que celle du travail, celui du bien-être de l’être humain et donc la prise en compte de toutes les dimensions de la vie, des besoins de chacun et chacune.

Pour toutes ces raisons, nos Bourses du travail, nos locaux syndicaux des unions locales, unions départementales constituent le poumon de notre activité syndicale. Les militant.e.s les habitent physiquement et intellectuellement. Depuis des années, mais il y a comme un coup d’accélérateur, des

collectivités avec la « bénédiction » des gouvernements expulsent, cassent, veulent mettre à terre ceux et celles qui font obstacle, résistent.

C'est dans ce cadre que le Conseil National Fédéral de la FERC réuni ce jour apporte tout son soutien, sa solidarité, sa fraternité avec les camarades expulsés, inquiétés, assignés, convoqués et avec les militant.e.s en lutte qui se battent pour garder leur UL ou UD !